



## Président de la commission Marketing de district Description du rôle

Les responsabilités de ce poste\* peuvent être les suivantes :

- (a) Travailler avec l'équipe du district pour identifier et soutenir les possibilités de marketing d'événements, de programmes et d'initiatives à grande échelle.
- (b) Collaborer directement avec le coordinateur Équipe mondiale de l'effectif pour diriger tout membre potentiel identifié dans le cadre d'opérations de marketing vers les clubs appropriés.
- (c) Apporter des conseils en marketing et en promotion au gouverneur de district et à la Structure mondiale d'action de district.
- (d) Examiner les candidatures des clubs au Prix Marketing Lions International, en collaboration avec le gouverneur de district.
- (e) Appuyer les opportunités de financement du district.
- (f) Gérer les canaux de réseaux sociaux et les sites web du district, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un comité déjà établi.
- (g) Posséder une compréhension complète des directives globales concernant la marque.
  - a. Promouvoir l'utilisation appropriée et cohérente des actifs de la marque mondiale lors de toutes les activités du district.
  - b. Soutenir l'utilisation des modèles de la marque approuvés pour la création d'histoire et la publicité.
- (h) Encourager les clubs à pourvoir le poste de président de commission Marketing de club.
  - a. Assurer un soutien constant aux présidents de commission Marketing de club, en organisant des réunions, des formations et en apportant des conseils et des meilleures pratiques en matière de marketing.
- (i) Promouvoir auprès des Lions, des médias et de publics externes le travail de qualité et les histoires du LCI et de la LCIF ayant un intérêt médiatique par le biais des réseaux sociaux.

\*Description tirée de la section 9 du texte standard de Constitution et statuts de district de l'Association internationale des Lions clubs